

N° 373
Novembre
Décembre
2012



infos **communales** **Baelen - Membach**



Dossier

Porte ouverte à la participation citoyenne

Histoire

- La ferme Op et Träpgen à Nereth

Nature

- Le lierre commun

En bref

- Kallt dir noch Platt ?
- Les résultats des élections communales
- De nouveaux radars préventifs
- Travaux à Baelen



Invitation à la découverte
des chemins de votre
commune



Rôle de garde des médecins

Le médecin généraliste de garde (week-end et jours fériés) est joignable **au numéro unique : 087/ 33 87 00**. La population pourra, via ce numéro unique, entrer en contact avec le médecin généraliste de garde, **le week-end du vendredi 19h au lundi 8h et les jours fériés de la veille 19h au lendemain 8h**.

Ce numéro unique pourra aussi être utilisé pour contacter le médecin généraliste de garde, **toutes les soirées et nuits de la semaine entre 19h et 8h du matin**.

Région Dolhain-Baelen-Welkenraedt

Adresses des médecins

Limbourg

DEGROS Emile	087.76.20.81
Rue O. Thimus 33 DOLHAIN	
FOURIR Béatrice	087.76.31.21
Rue J. Wansart 11 GOE	
JUNKER Paul	087.76.34.70
Avenue Reine Astrid 19 DOLHAIN	
MILET Jean-Pierre	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
MILET Séverine	087.76.34.40
Rue Maisier 12 DOLHAIN	
(domicile)	087.76.61.48
Neupré 17 BILSTAIN	
STEVENS Anne-Françoise	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TIQUET Marie-Pierre	087.76.45.45
Rue Maisier 72 DOLHAIN	
TRAN Quang Hiep	087.44.58.81
Chemin du Meunier 15 BILSTAIN	

Baelen S/Vesdre

STAINIER Xavier	087.76.39.04
Route d'Eupen 6 BAELEN	
XHAUFLAIRE José	087.76.30.81
Rue du Thier 19-21 BAELEN	

Welkenraedt

ADLJU Arsalan	087.44.87.65
Rue des Déportés 3 WELKENRAEDT	
ANCIEN Thierry	087.88.17.17
Avenue des Aubépines 14 WELKENRAEDT	
DEJALLE Joseph	087.88.16.05
Rue Nishaye 30 HENRI-CHAPELLE	
ESSER Patrick	087.88.28.44
Rue Reine Astrid 34 WELKENRAEDT	
JOSKIN Benoît	087.88.17.44
Rue de la Croix 14 WELKENRAEDT	
ORBAN Thierry	087.88.32.22
Rue de l'Usine 17 WELKENRAEDT	
PICQUOT Eric	087.88.07.43
Rue de l'Eglise 5 WELKENRAEDT	
RÖMER Bernard	087.88.23.12
Rue du Centre 2 WELKENRAEDT	

Lontzen

FRANCK Alain	087.88.01.82
Rue de l'Eglise 47/A LONTZEN	

LE MOT DU BOURGMESTRE

Après la campagne électorale vient le moment de l'apaisement et des remerciements que j'adresse à toutes celles et ceux qui ont contribué à la bonne organisation du scrutin communal de 2012.

Je pense au personnel communal qui, dans l'ombre, a travaillé pendant des semaines à la mise sur pied de ce scrutin en accomplissant toutes les charges administratives complexes inhérentes à toute organisation électorale.

Un grand merci aux présidents, secrétaires et assesseurs des bureaux de votes et de dépouillement qui ont consacré une partie de leur journée de repos afin que puissiez accomplir votre devoir de citoyen dans les meilleures conditions.

Un grand merci aussi aux candidates et candidats qui ont eu la volonté et le courage de s'engager dans ce scrutin par leur présence sur les trois listes en concurrence.

Vous trouverez les résultats détaillés des élections du 14 octobre dans les pages de ce bulletin communal.

Lors de ce scrutin, on constate une augmentation des votes blancs et nuls de l'ordre de 0,57% et un accroissement de 4,89% du nombre de personnes qui ne se sont pas présentées aux bureaux de votes. En analysant ce dernier pourcentage, on relève un nombre croissant de citoyens qui n'ont pas accompli leur devoir d'électeur et ce, sans fournir la moindre justification. Il s'agit là d'une attitude peu citoyenne qu'on doit mettre en rapport avec les propos irresponsables d'une Ministre de la Justice qui, à quelques jours des élections, lançait un signal négatif en affirmant que les électeurs défaillants ne seraient pas poursuivis.

Comme message citoyen, on pouvait s'attendre à mieux de la part d'une responsable politique de « haut niveau » !

Le 3 décembre prochain, les nouveaux conseillers communaux seront installés. Je forme le souhait que vos quinze élus s'attèleront à un travail constructif dans l'intérêt de tous nos concitoyens.



Votre Bourgmestre,

Maurice Fyon



Administration communale de Baelen • rue de la Régence 1 • 4837 BAELEN
Tél. : 087 76 01 10 • Site internet : www.baelen.be

Bulletin communal bimestriel

Editeur responsable: Maurice FYON, Bourgmestre

Rédaction et coordination: Francis BEBRONNE, Echevin

Prochaine édition: janvier-février 2012 distribué vers le 14 janvier 2013

Date limite de remise des documents: 15 décembre 2012

Envoi de documents par e-mail à « bulletincommunal@baelen.be » en fichier traitement de texte sans mise en page particulière, **photos en format.jpg à envoyer en pièce jointe**.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE DE BAELEN

www.baelen.be

BUREAUX DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Horaire

Lundi 8h30 - 12h

Mardi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Mercredi 8h30 - 12h

Jeudi 8h30 - 12h et **14h - 16h**

Vendredi 8h30 - 12h

Samedi 9h - 12h (permanence)

(permanence cartes d'ident. électr. uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois)

Sur rendez-vous les lundi, mercredi et vendredi après-midi.

BUREAUX FERMÉS

L'Administration communale sera fermée

- Jeudi 15 novembre (fête du Roi)

- Mardi 25 et mercredi 26 décembre (Noël)

- Mardi 1^{er} et mercredi 2 janvier (Nouvel An)

ETAT-CIVIL Naissances

Emma GRIGNARD, r. St. Maur, 11 (21/08)

Meili KLINKENBERG, r. St. Paul, 9 (28/08)

Louis SCHOLZEN, Roereken, 10 (22/08)

Lola CIARNIELLO, rte d'Eupen, 90 (30/08)

Alex CORMAN, Runschen, 47/A (25/08)

Laly CORMAN, Runschen, 47/A (25/08)

Maurine DORTU, r. de la Station, 9 (11/09)

Lisa BRISBOIS, rte de Dolhain, 1 (13/09)

Enael-John POLIS, Forges, 14 (22/09)

Mariages

Billy JOTTARD et Julie STEFFENS,

rue de l'Invasion, 1/D (25/08)

Reimund ANTYS, Eupen et Anita KIRENS,

rte d'Eupen, 41 (25/08)

Johann CREMER et Josephine GOBOURG,

Nereth, 12 (27/08)

Renaud GUSTIN et Françoise PIRARD,

rte de Dolhain, 36/2 (08/09)

Christophe COLLINS et Sandra THEIJS,

rte d'Eupen, 38 (15/09)

Décès

Helena LAMBERTY, vve de Walter MARGRAFF, chemin de Hoevel, 20 (08/09)

Nicolas TYCHON, époux de Elisabeta TYCHON, clos des Jonquilles, 4 (29/09)

Ghislaine VAN SANTE, vve de André WILBERZ, rue du Pensionnat, 7 (04/10)

Anna PIRLET, vve de Nikolaus RENTGENS, rue du Pensionnat, 7 (09/10)

Franziska CROE, épouse de Remy SCHYNS, chemin de Hoevel, 3 (21/08)

Marie GROMENT, vve de Alfred FLOHIMONT, rue Longue, 40 (17/10)

PARUTIONS 2013 DU BULLETIN COMMUNAL : planning

Période	Remise des textes à l'Adm. communale	Date de distribution postale
janv/fév 2013	15-déc.-12	lundi 14 janvier
mars/avril 2013	15-févr.-13	lundi 11 mars
mai/juin 2013	15-avr.-13	lundi 13 mai
juillet/août 2013	15-juin-13	lundi 8 juillet
sept/oct 2013	15-août-13	lundi 9 septembre
nov/déc 2013	15-oct.-13	lundi 11 novembre

N.B. La date de distribution reste indicative et peut varier de quelques jours. La Commune de Baelen ne peut en être tenue responsable.

OBJETS TROUVÉS

Renseignements: Administration communale 087/76.01.10

Trouvé près du monument Kusy : un bracelet homme en argent.

Trouvé à la boulangerie de Membach fin septembre : un trousseau de 9 clés

Trouvé rue de la Chapelle à Baelen : une clé avec un porte-clé en métal.

Tous ces objets ont été rapportés à l'administration communale, n'hésitez pas à contacter le service population si vous pensez que l'un d'eux vous appartient.

RAMASSAGE DES SAPINS DE NOËL

Le ramassage des sapins de Noël aura lieu le VENDREDI 11 janvier 2013.

Nous vous prions de bien vouloir débarrasser votre sapin de toutes ses décorations, guirlandes, pot, etc. et de le déposer, de façon visible, le jeudi 10 janvier au soir en bord de route (sans toutefois entraver la circulation).

!! Attention : tout sapin non repris devra être évacué par vos soins et à vos frais.

Merci de votre collaboration

REMERCIEMENTS

Je tenais à remercier toutes les personnes qui m'ont témoigné leur sympathie par des messages de condoléances à l'occasion des obsèques de mon épouse Mme Billy SCHYNS-CROE.

Son époux Remy SCHYNS

Nous tenons à vous remercier du fond du cœur pour toutes les marques de sympathie témoignées à l'occasion de nos Noces d'Or.

Un grand merci tout particulier à nos enfants et petits-enfants, aux voisins qui ont superbement décoré l'entrée de notre maison, à leurs Majestés le Roi et la Reine pour leurs vœux, ainsi qu'aux représentants du Collège des Bourgmestre et Echevins pour leur présence et leur gentillesse.

Yvan et Lucie Nyssen-Hoen

Nous adressons nos remerciements à Monsieur le Bourgmestre qui nous a transmis les félicitations Royales, de même que celles de la Commune à l'occasion de nos noces d'or. Un grand merci également à nos amis et connaissances pour les délicates attentions dont ils nous ont gratifiés.

Jacques et Monique VILLEVAL-Hennuy

Documents de voyage : pensez-y à temps...

Avant chaque départ à l'étranger, il est conseillé de s'informer sur les documents de voyage exigés, soit auprès de votre bureau de voyage ou sur le site web des Affaires Etrangères : <http://www.diplomatie.be> : rubrique « En voyage » / « Documents de voyage ».

Nous vous rappelons que tout enfant de moins de 12 ans doit être en possession d'une Kids-ID (document d'identité électronique avec photo) ou d'un certificat d'identité en carton avec photo valable, dès qu'il passe la frontière belge et pour les voyages effectués au sein de l'Europe.

Afin de recevoir la Kids-ID à temps, **la demande doit être introduite auprès de l'Administration communale au moins 3 SEMAINES AVANT la date de départ prévue** (ce délai est exigé pour la fabrication et la livraison de la Kids-ID).

L'enfant doit en outre être présent et accompagné de l'un de ses parents.

Il faudra également se munir d'une photo d'identité répondant aux mêmes critères que ceux requis pour la confection des autres cartes d'identité électroniques (fond blanc...).

En procédure normale, le coût s'élève à **3 €**.

En cas d'introduction d'une demande de Kids-ID ou de passeport de voyage hors délai, il faudra recourir à la procédure d'urgence dont le coût atteint 106, 170 ou 210 € selon le cas !

Tous les pays ne reconnaissent pas la Kids-ID comme étant un document d'identité valable : veuillez consulter le tableau du S.P.F. Affaires Etrangères sur le site du Registre National, à l'adresse suivante : <http://www.ibz.rn.fgov.be> : rubrique « Kids-ID » / « Accès à l'étranger ».

Célébrer la mort - Célébrer la vie

Unité pastorale Baelen-Welkenraedt Paroisses de Membach, Baelen, Welkenraedt, Henri-Chapelle

Lorsque Jésus se rend au tombeau de son ami Lazare, il est porteur d'une réelle amitié pour la famille en deuil, il est proche de Marthe et de Marie, soeurs du défunt, et les soutient dans leur épreuve. Il ouvre ainsi un chemin d'empathie.

Mais il vient aussi ouvrir dans le coeur de Marthe et Marie une espérance inouïe : en Dieu la vie est plus forte que la mort. Il trace ainsi pour nous un chemin d'espérance.

Sans le dire, Jésus invite nos communautés d'aujourd'hui à emprunter avec les personnes et les familles en deuil ces mêmes chemins d'empathie et d'espérance. Aujourd'hui, nous prenons conscience que c'est la communauté chrétienne qui est témoin d'espérance tandis qu'elle est présente aux souffrances des hommes. Pas le

prêtre seul ! C'est pourquoi désormais laïcs, prêtres, diacres seront présents à l'accompagnement et à la célébration du deuil.

A partir du 1er novembre, les moments liturgiques suivants peuvent, selon le souhait des familles, ponctuer le deuil : bénédiction du corps au domicile ou au funérarium (par exemple au moment de la fermeture du cercueil) ; veillée de prière ; liturgie des funérailles le jour de l'inhumation ou de l'incinération, prière au cimetière. L'eucharistie des funérailles sera célébrée le premier dimanche du mois pour Membach et Baelen; le deuxième dimanche du mois pour Welkenraedt ; le quatrième dimanche du mois pour Henri-Chapelle. Une autre eucharistie est offerte par la paroisse six semaines après le décès (messe dite de quarantaine.)

Il n'y aura plus de messe de funérailles au jour de l'inhumation. L'eucharistie est devenue pour la plupart des participants, venus d'horizons divers, une réalité trop étrangère. Ceci est particulièrement vrai pour les jeunes de nos familles. Nous pensons vraiment qu'une liturgie de la parole digne, soignée, respectueuse, de structure plus souple, mettant en valeur les symboles de l'espérance chrétienne conviendra mieux aux évolutions de la mentalité actuelle.

L'équipe pastorale de Baelen Welkenraedt



La jeunesse de la commune

Afin d'aider les jeunes du village, je fais appel à vous.

Bientôt le local des jeunes de Membach va ouvrir ses portes.

Pour que ce local soit plus attractif et occupationnel, nous sommes à la recherche de jeux (de société, coopératifs, cartes) pour un public de 12-25 ans.

Si vous êtes prêts à nous aider vous pouvez me contacter par mail (v.blaise01@gmail.com) ou à la commune (087/76.01.10) le lundi après-midi.

J'en profite pour vous informer que je tenterai d'organiser des activités pour les jeunes de 12 à 16 ans jusqu'à la fin de l'année. Tout les jeunes de la commune sont les bienvenus ainsi que leurs idées.

Virginie Blaise, animatrice de rue.

■ Distribution du bulletin communal

Si vous n'avez pas reçu votre bulletin communal dans votre boîte aux lettres, sachez que dans les jours qui suivent la distribution postale, nous déposons une quinzaine d'exemplaires dans les 3 boulangeries de notre commune ainsi qu'à la librairie « Chez tante Jack ».

Si votre voisin n'a pas reçu son bulletin communal, faites-lui suivre cette information.

■ Faire paraître de l'info dans le bulletin communal

L'objectif du bulletin communal est de relayer l'information locale à l'attention des habitants de notre commune, que ce soit sur la vie sociale, administrative, culturelle, associative ou économique. S'il s'agit d'information commerciale, vous devez contacter la société Régifo (tél 071/71.32.91) qui gère, par convention, les parutions publicitaires qui sont payantes.

Concernant les activités d'associations locales, il suffit d'envoyer par mail à «bulletincommunal@baelen.be» un fichier en format traitement de texte (type Word) avec vos activités, actualités...

Pour les remerciements suite à un décès, une communion, un anniversaire de mariage... la procédure est identique.

Nous sommes ouverts à toute suggestion pour traiter de sujets divers, notamment pour la rubrique « dossier » avec une analyse détaillée, ou en version courte dans la rubrique des nouvelles « en bref ». N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, critiques, idées, coups de cœur, par e-mail (bulletincommunal@baelen.be) ou à Francis Bebronne (tél 0479/26.95.41) qui gère la coordination.

Pour rappel, la date limite de remise des textes est fixée au 15 du mois qui précède la parution. Pensez-y et n'oubliez pas d'anticiper!

manophone et les régions frontalières. Pour cela, en collaboration avec l'Université de Liège, il a développé un questionnaire qui permettra de découvrir où et dans quelle mesure les gens parlent encore le patois. Ce questionnaire se trouve sur le site www.platt.be.

Le questionnaire est également ouvert aux habitants des communes limitrophes, dans le but de savoir si et comment le patois de Welkenraedt, Plombières et Baelen diffère du patois des communes du nord de la Communauté germanophone.

Si vous souhaitez participer à ce projet, vous pouvez consulter le site www.platt.be ou contacter Manuel Brûls, du Ministère de la Communauté germanophone (087/78.96.65), qui peut vous transmettre un exemplaire imprimé.



■ Résultats des élections communales

Le 14 octobre, les Baelenois et les Membachois étaient appelés à voter pour renouveler leur conseil communal. 3168 habitants étaient inscrits comme électeurs, et parmi eux 2819 se sont rendus dans les différents bureaux, soit un taux de participation de 88.98%. Lors du dépouillement, on a dénombré 151 bulletins blancs ou nuls et 2668 votes valables.

La commune de Baelen remercie les présidents des différents bureaux, Maître R. Props, Mmes D. Marin et N. Romain, MM J. Simons, D. Crosset, D. Allmanns et J.C. Koch, ainsi que leurs assesseurs, pour leur sens des responsabilités et leur excellent travail.

En ce qui concerne les résultats : la liste ACBM obtient 51,24% des suffrages, Union obtient 32,12% et Pour 16,64%. Le conseil communal se jouera donc à 3, avec 8 sièges pour ACBM, 5 pour Union et 2 pour la nouvelle liste Pour. A l'heure où nous écrivons ces lignes, la composition exacte du Collège et du Conseil n'est pas encore connue.

Voici les détails pour chaque liste

ACBM	
1 FYON MAURICE	590
2 GOBLET MARIE-PAULE	239
3 CRUTZEN PIERRE	141
4 VANDEBERG-PAROTTE CARINE	108
5 JANCLAES ROBERT	336
6 ROMBACH PAULINE	298
7 PIRNAY ANDRÉ	438
8 CROSSET FANNY	144
9 SCHEEN ARNAUD	247
10 MULLENDERS-RADERMECKER SYLVIE	128
11 ROMEDENNE JOSEPH	81
12 MASSENAUX ANDRÉ	71
13 HUPPERMANN ERIKA	50
14 XHAUFLAIRE JOSÉ	263
15 BECKERS MARIE-COLETTE	193

UNION	
1 DEROME ANDRÉ	293
2 PASSELECQ-PAREE ROSE-MARIE	321
3 KESSLER JOSÉ	108
4 KISTEMANN-LEDUC LAURENCE	130
5 THÖNNISSEN NATHALIE	192
6 SARTENAR MAXIME	100
7 GLINEUR MICHEL	119
8 ROMPEN-NIVELLE MAGGY	78
9 MATHIEU THIERRY	90
10 KRAFFT-BECKERS VALÉRIE	110
11 CORMAN CHRISTOPHE	75
12 KUCKART HANS	89
13 VILVÖRDER TARIKWA	127
14 PEIFFER JEAN-MARIE	154
15 GERKENS-PALM DENISE	174

POUR	
1 KISTEMANN PASCAL	257
2 MORAY KATHARINA	55
3 PIRARD MARC	92
4 RIPEANU MARIA	47
5 JULEMONT RICHARD	65
6 LALLEMAND MARIE-CHRISTINE	76
7 KLINKENBERG MICHAËL	47
8 WEGNEZ MAXENCE	44
9 ROBERT NADINE	55

Le bourgmestre, les échevins et les conseillers communaux prêteront serment lors du conseil communal du 3 décembre 2012 à 20h, dans la salle du conseil de la maison communale. Rappelons pour l'occasion que les séances du conseil sont publiques, et que la population est libre d'y assister.



■ Kallt dir noch Platt ?

Le Ministère de la Communauté germanophone souhaite établir un atlas des patois qui sont encore parlés dans la Communauté ger-

■ 7 radars préventifs sur la commune

Dans l'objectif de rendre les routes plus sûres et d'aider les usagers à respecter les limitations de vitesse, la commune vient d'acquérir 7 radars préventifs. Quatre de ces radars sont déjà installés (à Baelen, sur la route nationale, aux entrées du village, et à Membach, rue Braun et rue de la Station). Les trois autres seront implantés tout prochainement, en accord avec la zone de police, à des endroits-clé de la commune, zones à risque où la vitesse est fréquemment trop élevée. Le rôle de ces radars est préventif : ils sensibilisent les automobilistes au fait qu'ils entrent dans une agglomération et ils ne permettent pas d'établir des PV en cas d'excès de vitesse. Mais attention : ils récoltent des statistiques sur la vitesse et le nombre de véhicules qui circulent à un endroit donné. Cela permet ensuite à la police de placer un autre radar, répressif celui-là, aux heures et aux endroits préférés des amateurs de vitesse... Un citoyen averti en vaut deux !

■ Des routes toutes nouvelles

En septembre-octobre, plusieurs voiries du village ont bénéficié d'une réfection dans le cadre du droit de tirage, qui octroie des subventions destinées aux travaux d'entretien des voiries communales. Entre Baelen et Membach, de la route Jean XXIII à la place Thomas Palm, en passant par Mazarinen, Vreuschemen, rue Braun et le début de la rue des Fusillés, et à Baelen les rues Saint-Paul, Pingeren et Honthem sont ainsi remises à neuf et prêtes à affronter l'hiver. Les travaux de Membach, d'un montant total de 375.125,41 euros, ont été subventionnés à hauteur de 161.168 euros par la Région wallonne. A Baelen, les réparations des voiries ont été effectuées sur fonds propres, pour un montant de 68.479,35 euros.!



■ Les travaux se poursuivent à Nereth

Les travaux de fonçage se poursuivent à Nereth, rendant impossible toute traversée du hameau en voiture. Les entrepreneurs ne communiquent pas sur la date précise de la fin de ces travaux.

Sachez cependant que, dès que la voirie sera réouverte à la circulation, c'est Oeveren qui sera inaccessible depuis le centre, pour une durée de 2 mois environ, pour permettre la finalisation des travaux d'égouttage liés à l'extension du zoning industriel. Pendant toute la durée de ces travaux, la circulation et la ligne de bus scolaire vers Welkenraedt seront déviées par Nereth.



d'impressionnants travaux à Nereth

appels urgents



pas de blabla

■ Campagne Pas de blabla : 112 et 101 pour les appels urgents uniquement

Imaginez-vous que soudainement, votre friteuse prenne feu, votre maman tombe dans l'escalier ou que vous surpreniez quelqu'un en train de cambrioler chez votre voisin. Vous appelez un numéro d'urgence parce que vous avez besoin que les pompiers, une équipe médicale ou la police vienne rapidement sur place. A ce moment-là, vous voulez que votre appel soit traité le plus vite possible.

En Belgique, plus d'un appel sur quatre à un centre d'appels urgents ne constitue pas une urgence. Si vous appelez les secours sans raison valable, vous empêchez les opérateurs des centres d'appels urgents de répondre aux appels de personnes qui en ont réellement besoin. Elles doivent donc attendre plus longtemps avant d'obtenir une réponse et avant l'intervention des secours. Les personnes qui appellent délibérément les numéros de secours « pour faire une blague » s'exposent en outre à des poursuites judiciaires qui peuvent mener à des condamnations pénales.

Quelle est la différence entre un appel urgent et un appel non urgent ?

Vous pouvez appeler le 112 ou le 101 si vous avez besoin de l'aide rapide des pompiers, d'une équipe médicale ou de la police. Si la situation n'est pas urgente, il est préférable d'appeler les pompiers locaux, votre médecin généraliste (ou, en dehors des heures, le service de garde de médecine générale) ou la police locale. Il existe aussi d'autres numéros d'urgence pour les problèmes spécifiques, par exemple les centres de prévention du suicide ou le centre antipoisons.

Que devez-vous dire lorsque vous appelez un numéro d'urgence ?

Généralement, lorsque vous composez un numéro d'urgence, vous vous trouvez dans une situation stressante. Il est toutefois essentiel que vous communiquiez des informations correctes et précises à l'opérateur et que vous répondiez à toutes ses questions.

Indiquez-lui :

- l'endroit exact
- ce qui s'est passé
- s'il y a des blessés
- qui vous êtes

Rappel : pour les pompiers et les ambulances, formez le 112. Pour la police, faites le 101.

Calendrier des tests sirènes Seveso

Les sirènes du réseau civil d'alerte installées dans les zones à risque situées autour des entreprises Seveso ou des centres nucléaires sont testées au début de chaque trimestre (tous les premiers jeudis du premier mois de chaque trimestre).

Il est apparu, lors des tests précédents, que les sirènes étaient également audibles dans les communes voisines ne disposant pas (encore) de sirènes. C'est pourquoi la Direction générale Centre de crise (S.P.F. Intérieur) nous demande de relayer auprès de la population les dates auxquelles auront lieu ces tests.

En 2013, les sirènes seront actionnées entre 11h45 et 13h15, les

• 3 janvier • 4 avril • 4 juillet • 3 octobre

Au moment de l'essai, la sirène diffusera un signal d'alarme NBC (nucléaire, biologique, chimique). Il s'agit d'un son modulé strident qui est répété après une brève interruption. Un message parlé «Signal d'essai» sera ensuite diffusé par les haut-parleurs de la sirène. Des informations concernant le réseau d'alerte de la Sécurité civile sont toujours disponibles sur le site Internet : www.centredecrise.be sous la rubrique Alerte.



Horaires d'été

Heures d'ouverture des bureaux :

Lundi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Mardi	8h30 – 12h après midi sur RDV
Mercredi	8h30 – 12h 13h30 – 16h00
Jeudi	8h30 – 12h après midi sur RDV
Vendredi	8h30 – 12h après midi sur RDV

Permanences à Baelen tous les vendredis de 9h00 à 12h00 dans les locaux de l'Agence Locale pour l'Emploi, rue de la Régence, 6.

Place des Combattants 21
B-4840 Welkenraedt
Tél. : **087/69.32.00** - Fax : **087/69.32.09**

Sacs poubelle Baelen

Pour rappel, les sacs poubelle communaux existent en 2 formats : 40L au prix de 10€ pour 10 sacs et 60L au prix de 15€ pour 10 sacs.

Vous pouvez également utiliser d'autres sacs et y apposer une vignette autocollante jaune agréée par la Commune, vendue au prix de 3€ l'unité.

Achat des sacs ou vignettes :

A BAELEN, à la Librairie «Chez Tante Jack», route de Dolhain, 16/A

A MEMBACH, au centre de jour «Les Alizés», rue des Fusillés, 1

A DOLHAIN - LIMBOURG, à «l'épicerie du coin», rue Moulin en Ruyff, 1

A DOLHAIN - LIMBOURG, A.D. Delhaize, rue Reine Astrid, 3

A WELKENRAEDT, A.D. Delhaize, rue Gérard Delvoye, 3/A

DEPOT DES SACS POUBELLES / PMC / PAPIERS-CARTONS POUR LE RAMASSAGE

Veillez déposer vos sacs poubelles, ainsi que les sacs PMC et les papiers-cartons, aux jours prévus pour leur collecte, **la veille après 18h ou le jour même avant 6h.**

Ne laissons pas traîner les sacs en bordure de rue plus de temps qu'il ne faut (il s'agit également d'une question d'hygiène publique).

Cartes d'identité électroniques belges

Du lundi au vendredi suivant l'horaire habituel et uniquement les 1^{er} et 3^e samedis du mois (durant la permanence de 9 à 12 h).



Poste de Police de Baelen

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi : de 9h30 à 11h30
Mercredi, vendredi : de 15h00 à 17h00
1^{er} et 3^e samedi du mois : de 9h30 à 10h30

Tél. : 087/76.66.71

En-dehors de ces heures, vous pouvez vous adresser à l'Antenne de Welkenraedt, de 8h00 à 17h00 du lundi au jeudi, et de 8h00 à 19h00 le vendredi. (Tél. : 087/343.580.)

En cas d'urgence, formez le 101

Conseiller énergie

Roland Fanielle est présent à la commune les semaines paires de 8h45 à 17h (sauf le vendredi après-midi), idéalement sur RV au 087/76.01.41 ou par mail : roland.fanielle@gmail.com. Stéphane Dohogne est disponible tous les mercredis de 9h à 12h dans les bureaux du CPAS, sur son GSM : 0492/76.88.08 ou par mail : stephane.dohogne@commune-plombieres.be.

Monsieur Dohogne peut également vous recevoir lors des permanences spéciales à l'administration communale de Baelen, au service population, ou à Welkenraedt et à Plombières !!! **N'hésitez pas à vous déplacer dans les communes voisines...**

Date des permanences spéciales du tuteur énergie, Dohogne Stéphane, les samedis:

Baelen	Welkenraedt	Plombières
	24 novembre 2012	29 décembre 2012

DONNONS VIE A L'EAU !

Projets de plans de gestion - Enquête publique

Dans le cadre de la directive européenne sur l'eau, une enquête publique est organisée du 11/06/2012 au 18/01/2013 inclus.

Vous êtes invité à donner votre avis sur les actions proposées pour protéger nos rivières, nos fleuves et eaux souterraines.

Les documents sont consultables dans votre commune, aux sièges des contrats de rivière* et sur le site internet : eau.wallonie.be.

Vos observations écrites peuvent être envoyées à la DGARNE, soit via le site internet, soit par courriel à eau@spw.wallonie.be, soit par courrier postal au Secrétariat de la Direction des Eaux de Surface de la DGARNE, Avenue Prince de Liège, 15 - 5100 JAMBES.

Vos observations verbales pourront être recueillies dans votre Administration communale aux jours et heures habituels d'ouverture ou sur rendez-vous, à déterminer avec la personne de contact de votre commune.

Une séance de clôture sera organisée dans votre commune

Une permanence particulière sera organisée par votre commune. Les dates et heures correspondantes pourront être obtenues auprès de votre Administration communale.

* Site des contrats de rivière : http://environnement.wallonie.be/contrat_riviere

DONNEZ-NOUS VOTRE AVIS !



Le parc d'activités économiques Eupen – Baelen

Les investisseurs qui souhaiteraient implanter leur entreprise dans le parc d'activités économiques de Eupen - Baelen, situé rue Mitoyenne, peuvent s'inscrire auprès de la SPI+ (Service Promotion Initiatives en Province de Liège).

Ils seront dès lors inscrits sur une liste d'attente qui constitue l'ordre de traitement des dossiers

SPI+ - Atrium Vertbois, rue du Vertbois, 11, 4000 LIEGE
Tél. : 04/230.11.11 - Fax : 04/230.11.20 - www.spi.be

Si vous cherchez du travail

Un classeur contenant les offres d'emploi du FOREM est mis à la disposition du public au bureau de l'A.L.E. (Agence locale pour l'emploi) situé Rue de la Régence 6. Vous pouvez les consulter pendant les heures d'ouverture (en juillet-août, le mardi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30, sauf du 9 au 20 juillet).

Vous pouvez y consulter des affichettes très détaillées (profil, compétences requises, type de contrat, coordonnées de l'employeur,...). Elles sont mises à jour quotidiennement.



Rue de la Régence, 6 - 4837 Baelen
Tél. 087/76.01.28 - Fax 087/76.01.17
Claudine.Bebonne@publilink.be

Agence Locale pour l'Emploi de Baelen (ASBL)

A partir du mois de septembre, le bureau de l'ALE sera ouvert le mardi et le jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

La participation citoyenne, une étoile accessible ...

La participation citoyenne... c'est quoi au juste ?

Participer, s'engager, s'impliquer... ce sont tous des synonymes qui désignent l'ensemble des gestes que l'on pose pour la collectivité et non pas seulement pour nos intérêts personnels.

Tout est dans l'intention : améliorer la société, un geste à la fois. Ici, la société peut être son village, sa commune, sa région... et même le monde ! L'important c'est que tous et chacun agissent pour faire une différence. Tous les gestes comptent, aussi simples soient-ils.

Il y a différentes formes d'implication, à chacun de choisir sa contribution en fonction de ses intérêts et de ses ressources : temps, énergie, compétence... Certains militeront dans un parti politique, se présenteront aux élections, d'autres s'investiront dans une association ou une organisation à but non lucratif, d'autres encore poseront des gestes, à leur niveau, au quotidien, et grâce à la force du nombre, créeront un mouvement collectif qui fera avancer les choses. D'autres enfin choisiront de s'informer, de débattre des enjeux d'actualité, et d'affirmer leur opinion dans les espaces publics tels que la CLDR (Commission Locale de Développement Rural).

A Baelen, une opportunité : l'Opération de Développement Rural

Depuis quelques années, les villageois ont eu l'occasion de s'investir dans la vie citoyenne au travers d'une commission de développement rural et de différents groupes de travail thématiques. Ils ont eu la possibilité de se former, de s'enrichir, de comprendre les enjeux de la commune, de prendre un peu de hauteur pour formuler des propositions intelligentes mais aussi de s'impliquer concrètement dans la réalisation de différents projets !

10 bonnes raisons de m'impliquer !

- Pour le plaisir. S'impliquer ne devrait surtout pas être sérieux et ennuyant ! C'est l'occasion de faire partie d'un groupe, d'utiliser sa créativité, de mettre du temps dans quelque chose qu'on aime...
- Pour prendre le pouvoir qui nous revient. On a parfois l'impression que les décisions politiques et l'opinion de la population sont deux choses distinctes. C'est pourquoi il est important d'utiliser tous les mécanismes dont on dispose pour faire pencher la balance.
- Pour se sentir bien. Quand on s'implique, on ne peut s'empêcher de se sentir utile, fier d'avoir fait une différence !
- Pour donner son point de vue et influencer les décisions, dans le but de faire changer les choses, voire le monde !
- Pour supporter une cause. Que ce soit la disparition de nos agriculteurs, l'insécurité sur les routes ou l'exploitation des producteurs de café qui vous dérange, apportez-leur votre aide !
- Pour développer son village, sa commune, sa région! En participant à des projets qui bénéficieront à la population et rendront vos villages plus attrayants !
- Pour acquérir de l'expérience et des compétences. Toute expérience nous procure un bagage unique qui nous rendra service dans le futur.
- Pour que le monde aille mieux, tout simplement.
- Pour apprendre, s'ouvrir l'esprit. Il y a tant à connaître !
- Et pour rencontrer des gens passionnés et inspirants.

Du côté des souvenirs ...

Le meilleur moyen d'illustrer la participation citoyenne, c'est de donner la parole à celles et ceux qui se sont investis ces 6 dernières années. Voici leurs témoignages :



Jean-Marie Beckers (employé comptable, 62 ans, habitant de Membach, actif dans la CLDR, le GT déchets, le GT jeunesse, le GT développement durable et le GT sécurité routière)

Chaque fois qu'un projet se concrétise, j'en retire beaucoup de satisfaction, même s'il faut savoir que la principale qualité pour arriver à finaliser des projets est la persévérance ! Le projet concrétisé dont je suis le plus fier, c'est le calendrier des agricul-

teurs qui s'est retrouvé cette année dans tous les foyers baelenois. Participer m'a sans conteste permis de mieux connaître ma commune même si je suis natif de Membach et que j'avais déjà une bonne connaissance de base



Pour motiver mes concitoyens à s'investir aussi, je leur dirais que les programmes TV sont moins intéressants que les réunions de la CLDR



Il faut pouvoir s'inspirer de ce qui s'est déjà fait ailleurs pour imaginer le développement de nos propres projets comme, par exemple, les visites de places communales qui nous ont permis de mieux cerner ce qui "marche" et ce qui ne "marche pas"



Aline Angenot (sans profession, 64 ans, habitante de Baelen, active dans la CLDR et le GT déchets)
Ce que j'ai apprécié, c'est de pouvoir proposer des suggestions pour améliorer le bien-être et la sécurité de tous les habitants. Je n'avais pas facile de prendre la parole en public, mais participer aux réunions m'a permis de prendre confiance en moi étant donné que j'y croyais !

Mon meilleur souvenir est l'esprit convivial du groupe, le partage des idées, une réflexion commune (on ne peut pas réfléchir tout seul comme on le ferait à plusieurs).

Si on veut faire avancer les choses il faut s'investir, ne pas râler dans son coin. Il faut s'investir tant du point de vue de la réflexion qu'en mettant la main à la pâte concrètement.



J'ai eu l'opportunité de faire des visites que je n'aurais pas eu l'occasion de faire, notamment « le voyage de nos déchets » : centre de compostage, tri des PMC, ...



Le projet dont je suis la plus fière, c'est l'aboutissement du projet intergénérationnel à Membach



Denis Radermecker (maraîcher, 46 ans, habitant de Membach, actif dans le GT convivialité)
M'impliquer dans le Groupe convivialité et participer à la réalisation du calendrier des agriculteurs m'a véritablement ouvert les portes, à moi, le néorural, petit maraîcher bio qui pouvait apparaître comme un farfêlu auprès des agriculteurs conventionnels. J'ai pu rencontrer les autres agriculteurs qui ont participé au Groupe convivialité, ils se sont intéressés à mon projet, tout comme les habitants de la commune, qui ont super bien accueilli le calendrier. J'ai eu plein de retombées positives ...



La reconnaissance de l'agriculture, c'est mon cheval de bataille, je suis fier d'avoir servi la cause !



Jean-Paul Bellin (entrepreneur, 59 ans, habitant de Baelen, actif dans la CLDR, le GT développement durable et le GT sentiers)

Rester passif n'est pas mon style, donner une réponse aux défis de demain m'interpelle et l'outil CLDR est un des meilleurs outils que je connaisse.

Mon objectif est de renforcer l'harmonie de vie collective dans le respect de notre terre nourricière et pour cela il faut s'unir car il est impossible de rendre la cour propre avec un poil au balai ! En participant, j'ai constaté le dévouement, l'engagement positif et honnête de nombreux citoyens à offrir du temps et mettre ses talents à la disposition de la collectivité pour réfléchir et réaliser les projets.



Automatiquement des liens se créent avec les citoyens qui partagent la même passion



Joseph Romedenne (Manager à la poste, 42 ans, habitant de Néréth, actif dans la CLDR et le GT sécurité routière)

Je n'aime pas la fatalité, être spectateur. En participant, je me suis senti acteur, j'ai pu donner mon avis, relayer mes idées dans une structure conviviale où chacun est écouté. Les citoyens ont la

possibilité de marquer les choses, de jouer un rôle, ils peuvent s'investir dans des actions, et améliorer la vie de tout le monde ! Ça m'a aussi permis de faire des rencontres, on croise des gens qu'on recroise ailleurs, ça élargit le cercle des connaissances, des relations dans la commune.

Le groupe action déchets est celui qui a le mieux fonctionné !



L'exposition des projets était l'aboutissement de tout un travail, et quand on voit le nombre de gens qui sont venus, c'était super !



Cyril Crosset (étudiant, 21 ans, habitant de Runschen, actif dans la CLDR)

Je désirais m'impliquer à mon niveau, et participer, c'est l'occasion de me mettre au courant, d'avoir de l'info et de donner mon avis même si je n'ai pas beaucoup d'expérience. Par rapport à ma future vie professionnelle, c'est enrichissant de se retrouver autour d'une table avec d'autres personnes, d'échanger des idées, de faire des recherches, ... pour faire avancer la réflexion. C'est une première approche qui peut me servir plus tard.

Je dirais aux gens qu'il ne faut pas subir les choses, qu'ils doivent être maîtres de leur destin, ils doivent dire ce qu'ils veulent sinon ça ne se fera pas tout seul !

La grille Développement Durable, c'est un outil fantastique, quand on a fait le test de l'aménagement de la place de Baelen, c'était génial !



Jean-Pierre Levert (Agent commercial, 51 ans, habitant de Baelen, actif dans la CLDR et le GT sentiers)

J'ai constaté que l'exercice de concertation pour la réalisation d'un projet est épanouissant. En participant, j'ai pu acquérir une meilleure connaissance des possibilités légales. Pour l'avenir, j'espère que les recommandations citoyennes pèseront encore davantage dans les décisions communales.



Mon meilleur souvenir, sans hésitation la fête du dragon à l'arboretum



Michel Baguette (ouvrier, 41 ans, habitant de Runschen, actif dans la CLDR, le GT déchets, le GT jeunesse, le GT développement durable et le GT sécurité routière)

S'impliquer, c'est l'occasion de « voir les choses de l'intérieur » et de les faire avancer concrètement plutôt que simplement critiquer. Faire partie de la CLDR m'a permis de développer

de nouveaux contacts avec certains habitants et de découvrir leurs opinions. J'ai pu faire avancer des projets qui me tenaient à cœur, concernant l'énergie, la mobilité douce, l'environnement notamment. Le principal enseignement pour moi sera d'avoir pris conscience de la difficulté à mettre tout le monde d'accord, j'ai appris ce que ça voulait dire de négocier !

Le plus « prenant » pour moi était de participer au projet d'aménagement de la place communale de Baelen et notamment de faire partie du jury de désignation du futur auteur de projet



Et de l'avenir

Au lendemain des élections, la commission représentative des habitants sera renouvelée, elle vous est dès lors ouverte ! Venez prendre part à la réflexion et au montage des projets pour votre commune.

Vous êtes :

- citoyen de la commune et vous vous souciez de son devenir,
- prêt à partager vos expériences, connaissances, savoir-faire et votre motivation,
- prêt à vous investir dans la vie locale en soutenant et initiant des actions et des projets pour votre village,
- vous avez une connaissance du terrain, de votre lieu de vie, soit parce que vous connaissez son passé, que vous êtes ancré dans son présent, mais surtout parce que vous voulez vous impliquer pour son avenir.

Nous offrons

- La faculté de vous former sur de nombreux thèmes et d'apprendre à mieux connaître votre commune,
- La possibilité d'être informé sur les projets en cours dans votre commune,
- La satisfaction de prendre part aux débats,
- L'opportunité de participer aux décisions qui sont prises pour vous ou en votre nom,
- L'opportunité de rencontrer vos concitoyens, de re-créez du lien social,
- La fierté de participer au bien-être d'une collectivité.

A vous la main !

« Lorsqu'un seul homme rêve, ce n'est qu'un rêve. Mais si beaucoup d'hommes rêvent ensemble, c'est le début d'une nouvelle réalité. » Hunderwasser

- Remplissez la fiche de candidature sur www.baelen.be, onglet Ma Commune / Autres services / PCDR
- Envoyez un mail à jeparticipe@baelen.be
- Rendez-vous à votre administration communale, la fiche est disponible auprès d'AC Roemers

Le vieux Nereth disparaît !

La ferme Op et Träpgen est détruite



La ferme Op et Träpgen vers 1980

Ces dernières semaines (fin août - début septembre 2012), une vénérable construction, sans doute la plus ancienne érigée à Nereth, a disparu ! Les outrages du temps et la vétusté du bâtiment ont eu raison d'elle. Sa conservation et son adaptation aux besoins de vie actuelle auraient, inévitablement, exigé de trop gros efforts financiers.

Dans son étude consacrée à sa famille, Joseph Meessen¹ nous renseigne sur cette maison qu'il propose de dater, quant à ses origines, du 15^e ou 16^e siècle ! Il ajoute également de nombreux renseignements sur ses occupants à un moment précis de son histoire. Nous lui empruntons quelques éléments pour réaliser cette notice.

Corneille Mertens, écrit-il, un ancien de Nereth décédé nonagénaire en 1975, citait 24 maisons anciennes qui avaient disparu à son époque. Sans doute, celle dont il est fait mention ici avait-elle mieux résisté aux injures du temps et surtout à l'abandon pour, récemment, disparaître à son tour sous «la pioche» des démolisseurs.

Située à gauche de la route Baelen-Nereth, avant l'embranchement de la rue des Tilleuls, cette vieille bâtisse chaulée, murs en moellons et colombages, était construite sur un terrain surélevé. L'appellation **op et träpgen** (aux petits escaliers) doit son origine au fait qu'il fallait monter dix marches pour accéder à la porte d'entrée. Les habitants de Nereth se souviendront des deux grands tilleuls qui bordaient la maison, côté rue, ainsi que d'une grande croix en bois adossée au pignon de la maison. Le socle en pierre calcaire présentait la date de 1846.

En 1706, cette maison était la propriété des époux Adam Cool et Elisabeth Scheen. Puis elle passera aux mains de leur fille Elisabeth Cool qui avait épousé Jean Léonard Fluhr. Devenue veuve, elle vend sa maison qui, en 1753, était qualifiée de *zeer bouwallyg* (très délabrée) ainsi que les terres qui formaient une superficie de +/- 2 hectares 16 ares, à Henri Mees, époux de Marie Sibylle Cool, pour la somme de 800 florins brabants. En 1807, la maison appartient aux époux Joseph Sartenaer-Marie-Barbe Meessen. Par après, elle sera, au XIX^e et au début du XX^e siècle, la propriété des familles Dohm et Lemeunier.



La ferme Op et Träpgen vers 2005

Il convient de signaler, enfin, que cette maison aujourd'hui disparue a été la maison natale de l'abbé Jean Arnolds, qui naît à Nereth le 7 mars 1904². Dans un prochain article nous reviendrons davantage sur la personnalité de cet abbé mort en déportation et au sujet duquel une stèle érigée à sa mémoire était inaugurée, fin septembre, à Montzen

André Hauglustaine,
Camille Meessen

Les lecteurs écrivent ...

Dans le n° 371 Infos communales de juillet-août, nous proposons un article intitulé *Le pont de Perkiets à Membach*. Aux questions posées et notamment celle-ci : *Voiture dans la Vesdre en 1914 ?*, nous avons reçu deux réponses que nous publions ci-dessous.

Monsieur Davister de Honthem nous a écrit ceci à propos de la datation de la photo : *A propos des accidents survenus au pont, je pense que celui dont la photo est parue dans le bulletin communal ne date pas de 1914. Le véhicule date plus des années 20-30 qu'avant la première guerre. Les vêtements des personnes se trouvant sur le pont sont plus de la mode 1930. La photo provient d'un imprimeur d'Eupen, allemand avant 1914 donc ne venant pas, à mon avis prendre des clichés en Belgique.*

D'autre part, Monsieur Hermans de Membach nous signale que la voiture accidentée serait un modèle Ford construit entre 1908 et 1927.

Cela nous permet de conclure que cet accident a eu lieu, probablement, dans les années 20 à 30.

Un cordial merci à ces deux personnes !

S'il y avait d'autres renseignements que vous pourriez nous communiquer à ce sujet, nous vous en serions reconnaissants !

A. Hauglustaine, C. Meessen

Sources utilisées;

1 - Joseph Meessen, *Généalogie de Petter Mees de Nereth-Baelen s/v. et de ses descendants*. Welkenraedt, janvier 1977, 78 pages.

2 - Guillaume Massenaux, *Le vicaire Jean Arnolds, un Baelenois, prêtre-martyr holocauste du nazisme*. Baelen, 1980.

Membach, le 28/03/2012

Chers parents, chers aidants,

Nous avons été bien surpris ce lundi matin en découvrant notre cour.

Elle était bien différente de celle que nous avions quittée le premier jour de l'automne. Elle est simplement superbe!

Nous avons déjà sauté de tronc en tronc, joué à cache-cache, et grimpé de nombreuses fois.

Nous vous remercions tous pour le travail réalisé.

Soyez-en certains, nous nous amuserons encore beaucoup!

Les élèves de 4^{ème} année
et tous les autres aussi!



Danke! Danke!

Danke! Danke! Danke! Danke! Danke!

Wie haben unsere Schulkinder?

Unsere neuen Schulkinder gefällt uns, es ist sehr schön und wir danken allen, die dazu beigetragen haben.

Am Montag, 24. September kommen die ersten Kinder zur Schule und entdecken eine große Überraschung: der Schulhof sieht wie ein Spielplatz aus!

Die Kinder der 5. bis 7. Klasse der Gemeinschaftsschule Membach

Die Eltern und Lehrer haben während des ganzen Schuljahres hart gearbeitet und alles aufbeugt.

Es war ihnen sehr gelungen und alle können auf die neuen Baumstämme.

Wie haben jetzt ein kleines Hauschen, eine Treppe, eine Terrasse und bald kommt die Feste!

In der Holzgarage liegen lange Baumstämme auf denen man sitzen, stehen, schlafen und spielen kann.

Der Schulhof ist toll designed, es wurde nur Holz gebraucht. Es ist praktisch um Vorarbeiten zu spielen, alle Kinder haben Spaß und können super spielen!

Das Einzige, was geliebt ist, sind die drei Bäume, sonst ist alles anders!

S	U	P	E	R
S	C	H	Ö	N
A	N	G	E	N
G	U	T		
N	A	T	Ü	R
H	O	L	Z	
G	R	O	B	
F	R	E	U	D

Danke Danke Danke! Danke! Danke! Danke! Danke! Danke!

Le Lierre commun (*Hedera helix*)

Le Lierre fait partie de la famille des Araliacées. Il est une des rares lianes d'Europe, avec la clématite, le houblon et le chèvrefeuille, qui ont résolu le problème de compétition pour la lumière en grimpant le long d'un support. Les rameaux grimpants sont munis de ventouses ou crampons, qui sont des racines modifiées et ont pour fonction de s'accrocher à un support tel que murs, arbres, poteaux



Le lierre est la seule espèce de liane sempervirente (qui porte des feuilles vertes toute l'année), les autres lianes ne supportant pas les températures minimales hivernales. Il se présente sous deux manières selon qu'il est exposé ou pas à la lumière. Le lierre rampant en sous-bois se contente de très peu de lumière et présente des feuilles à 5 lobes plus ou moins profonds. A cause du manque de lumière, il restera stérile. Par contre, lorsqu'il pousse en pleine lumière, le lierre va grimper le long d'un support et se développer vraiment. Il présentera alors des feuilles plutôt ovales

et portera des fleurs et des fruits. Les fleurs en ombelles d'un jaune-vert s'épanouissent en septembre-octobre, après que toutes les autres plantes aient terminé leur floraison. Elles sont hermaphrodites, c'est-à-dire qu'elles possèdent à la fois des organes mâles et femelles. Elles dégagent une douce senteur qui attire des nuées d'insectes pollinisateurs, de guêpes, d'abeilles ou de syrphes.



Les fruits sont des baies bleu-violet. Ils sont toxiques pour l'homme mais offrent une nourriture appréciable pour les oiseaux à la fin de l'hiver. Ils arrivent à maturité au tout début du printemps, lorsque la plus grande partie du monde végétal n'est pas encore éveillée. C'est principalement à ce moment que les merles et les grives vont visiter le lierre et ainsi se régaler de ces premiers fruits de l'année.

Comme il reste vert toute l'année, le lierre est un vrai paradis pour toutes sortes d'animaux, qui vont y trouver un abri pour l'hiver : les oiseaux tels que mésange à longue queue, rouge-gorge, fauvette à tête noire ou encore les mammifères tels l'écureuil, le lérot ou le muscardin qui y construira son nid à la belle saison.

On dit que le lierre est un parasite pour les arbres. Vrai ou faux ? Il s'agrippe à l'arbre par ses crampons mais ceux-ci ne sont pas des suçoirs, cela veut dire que sa nourriture, il la puise dans le sol via ses racines et non pas par succion de l'arbre hôte comme le fait le gui par exemple.

On pourrait penser également que le lierre étouffe l'arbre porteur. Cependant, des études ont été menées par le Professeur Carbiener à l'université de Strasbourg sur les cernes de croissance d'arbres morts porteurs de lierre ou non et le résultat montre une absence de nuisance du lierre sur la plante hôte. Le Professeur signale encore dans son étude que le lierre perd un maximum de feuilles en juin. Celles-ci sont alors recyclées rapidement par une multitude de petits animaux qui transforment ces feuilles en humus, profitable aux arbres tuteurs. Il parle dès lors d'échanges possibles entre l'arbre et le lierre, l'un apportant le support, l'autre apportant, via le recyclage de ses feuilles, les sels minéraux nécessaires à la croissance des arbres.



Parasite ou non, je ne trancherai pas la question mais je dirai que de toute manière le lierre a sa place dans le monde végétal.

Il est utile à pas mal d'animaux mais également à nous. Autrefois utilisé dans les campagnes comme purgatif puissant, il est encore utilisé actuellement comme ingrédient dans les sirops contre la toux. Il a également un rôle esthétique dans notre environnement car on l'utilise fréquemment comme couvre-sol dans les talus ou comme couvre-mur sur les habitations. Moins connu : on peut l'utiliser comme substitut de savon vaisselle. Il suffit de faire bouillir 100gr de feuilles de lierre plusieurs minutes dans 2 litres d'eau. Presser et récolter le jus obtenu qui pourra être utilisé comme liquide vaisselle.

Christian Desart, Guide Nature



Invitation à la découverte des chemins de Baelen – Membach

A travers quelques tracés choisis, retrouvez les plus beaux sites de notre commune dans des promenades pédestres faciles, accessibles et familiales.

Bien entendu, chacun connaît les multiples bienfaits de la marche familiale. La (re)découverte de paysages, le plaisir des conversations détendues en cheminant ou simplement une bonne oxygénation de notre organisme, tout nous invite à fréquenter nos chemins plus souvent.

Tout en marchant de manière agréable, le groupe de travail « sentiers de promenade » vous propose un nouveau regard sur divers monuments historiques mais également sur les plus beaux panoramas qui enrichissent le territoire communal.



La découverte de « panoramas », un fil rouge des nouvelles balades proposées.

En effet, notre groupe s'est réuni pour réfléchir, penser et proposer les meilleurs itinéraires de promenade sur la commune. Pratiquement, ce sont quatre nouvelles promenades qui verront le jour, elles sont organisées « en boucle » de 4 ou 8 km. Outre l'intérêt paysager, nous avons veillé au respect de la tranquillité et de la vie privée du voisinage de ces balades. Nous avons également à cœur de les rendre accessibles au plus grand nombre par des distances agréables et un relief familial ; la plupart accueillent poussettes et vélos.

A terme, il est également prévu de les éditer, notamment dans un carnet reprenant 20 balades de la maison du tourisme du Pays de Vesdre.

«La caresse d'une mère, une belle promenade, des heures émerveillées par des récits heureux agissent sur toute l'existence.»
Citation de Maurice Barrès



Nous vous invitons à découvrir ces nouvelles balades afin d'écouter vos avis avant de confirmer les tracés proposés et de les baliser.

Rendez-vous :

Dimanche 18 novembre.

« A la découverte des deux villages »

Promenade entre Baelen et Membach. Environ 4 et 8 km.

Poussettes et vélos enfants bienvenus.

Rendez-vous à 14 h devant la maison communale rue de la Régence.

Dimanche 25 novembre.

« A la découverte des crêtes »

Promenade entre Baelen et Dolhain. Environ 4 et 8 km.

Rendez-vous à 14 h devant la maison communale rue de la Régence.

Une action proposée par un groupe de travail citoyen dans le cadre de l'Opération de Développement Rural

A Baelen autant qu'à Membach, la surprise est au détour du sentier.



Date	Détails	Lieu	Horaire	prix	organisateur + infos
18/11/2012	Petit-déjeuner OXFAM	Baelen: réfectoire de l'école communale	7h - 11h30	adultes: 5€ Enfants: 3€	L.A.C. - voir article
18/11/2012	A la découverte des deux villages	Départ maison communale Baelen	14h	Gratuit	GT sentiers - voir article
25/11/2012	A la découverte des crêtes	Départ maison communale Baelen	14h	Gratuit	GT sentiers - voir article
9/12/2012	Balade: Hombourg	Départ maison communale Baelen	13h30		voir article
13/12/2012	Marché de Noël des Alizés	Les Alizés	14h - 18h		SAJA Les Alizés
14/12/2012	Marché de Noël école communale	Baelen			Ecole communale Baelen
15/12/2012	Concert de Noël	Eglise Baelen	19h30	Gratuit	Royale Chorale St Grégoire
6/01/2012	Balade: Pays de Herve	Départ maison communale Baelen	13h30		voir article
11/01/2013	Ramassage des sapins de Noël				

BIBLIOTHÈQUE

BAELEN : La Bibliothèque se situe rue de la Régence (rampe à droite de l'Administration communale -ancienne école maternelle).
Tél. 087/76.01.23

MEMBACH : Le Dépôt se situe dans l'ancienne Administration communale, le local à droite en entrant. Tél. 087/74.24.58

La bibliothèque est ouverte :

BAELEN

Lundi de 13h30 à 16h30
Mardi de 10h00 à 12h00 et de 13h30 à 15h30
Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

MEMBACH

Vendredi de 13h30 à 15h30,

VACANCES SCOLAIRES

Mercredi de 14h00 à 19h00
Samedi de 09h30 à 13h30

La bibliothèque possède beaucoup de bandes dessinées, de romans pour adultes, pour ado et pour enfants, des documentaires, des revues et des jeux. Vous pouvez retrouver toutes les nouveautés dans les extraits du catalogue des collections de la bibliothèque qui sont régulièrement publiés sur le site internet de la commune de Baelen : www.baelen.be, rubrique Ma Commune, Autres Services, Bibliothèque.

Le prêt s'élève à :

(durée du prêt = 1 mois, renouvelable jusqu'à 3 mois)
- 10 centimes pour les bandes dessinées
- 20 centimes pour les livres adultes
- 1 euro pour les jeux.

Ses collections comptent 17.242 livres.

Vous pouvez emprunter le nombre de livres que vous désirez. La bibliothèque peut vous procurer les livres dont elle ne dispose pas en dehors d'une semaine. La bibliothèque possède de nombreuses lectures scolaires en plusieurs exemplaires et elle peut vous en obtenir d'autres par le système du prêt inter-bibliothèques.

Elle est informatisée, ce qui permet de vous dire en quelques secondes, si elle possède le livre que vous demandez. A distance, grâce à l'adresse bibliotheque@baelen.be, vous pouvez réserver vos livres ou communiquer d'autres demandes directement à la bibliothèque.





Avis aux personnes et organisateurs de

BALS en lieux clos ou de MANIFESTATIONS en plein air

Le règlement général de police prévoit une série d'obligations à respecter par les organisateurs de

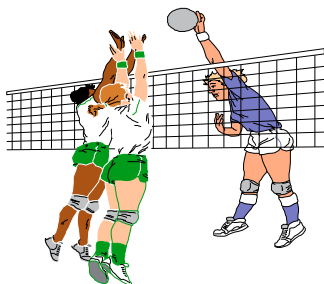
REUNIONS PUBLIQUES EN LIEU COUVERT OU EN PLEIN AIR (bals, méga-soirées, autres festivités)

Toute organisation doit être demandée un mois à l'avance au Collège communal. L'organisateur devra se rendre à la direction de la Police locale pour y fournir tous les renseignements utiles et y recevoir les consignes de sécurité.

Un formulaire ainsi que le texte complet du règlement peuvent être demandés à l'Administration communale ou être consultés sur le site internet de la commune www.baelen.be Rubrique Vie administrative – Documents en ligne – Chargement de documents : « Demande d'autorisation pour manifestation en plein air et déclaration de tenue de bal ou manifestation en lieu clos », ainsi que « les articles 105 à 140 de l'Ordonnance de police administrative » à respecter.

**J.B.M. V.B.C.
BAELEN**

CLUB DE VOLLEY



Le club de Volley Ball JBM VBC Baelen vous propose ci-après le calendrier des rencontres à domicile pour les mois de novembre / décembre / janvier 2013.

Nous vous rappelons que l'entrée de la salle (Foyer Culturel et Sportif, rue de la Régence 1) est gratuite et que la cafétéria est accessible à tous.

La rencontre réserve a lieu 1h15 avant l'heure indiquée

VENDREDI 16.11.2012	P2 Dames – Welkenraedt à 21h15
DIMANCHE 18.11.2012	P4 Dames – Verviers à 16h
VENDREDI 23.11.2012	P2 Dames – Soumagne à 21h15
VENDREDI 30.11.2012	P2 Messieurs – Grand-Rechain à 21h15
VENDREDI 07.12.2012	P2 Dames – Theux à 21h15
DIMANCHE 09.12.2012	Minimes – Tihange à 15h
SAMEDI 15.12.2012	P2 Messieurs – St-Jo Welkenraedt à 20h30
VENDREDI 11.01.2013	P2 Messieurs – Ath. Welkenraedt à 21h15
SAMEDI 12.01.2013	P4 Dames – Sporta à 17h
VENDREDI 18.01.2013	P2 Dames – Dalhem à 21h15
VENDREDI 25.01.2013	P2 Messieurs – Stavelot 21h15

Venez nombreux nous applaudir et nous soutenir !

Balades

Pour découvrir votre village et votre région, nous vous invitons à participer aux différentes balades organisées les dimanches suivants :

09.12 Hombourg

06.01 Pays de Herve

Point de rencontre : devant la maison communale de Baelen à 13h30

Durée : environ 2 h ou 8 km

Difficulté : aucune

Equipement : chaussures de marche – bottes

Les destinations des balades peuvent changer en fonction d'éléments indépendants de notre volonté.

Schoonbroodt Myriam et Hubert : 0473/98.44.98

Flas Gilberte et Louis : 087/76.33.89

Pirard Jos : 087/56.91.58

Le SAJA les Alizés a le grand plaisir de vous inviter à son traditionnel

MARCHÉ DE NOËL

Venez y découvrir différents articles confectionnés au sein de nos ateliers : objets de décoration, couronnes de Noël, allume-feu, crèches,...

Nous vous proposons également dans un cadre convivial :
boissons et autres gourmandises...

Quand :

le jeudi 13 décembre 2013
de 14 à 18h

Lieu :

les Alizés, Rue des Fusillés,
1 à Membach



Balade au bois et BBQ pour les chiensheureux

Dans la dynamique d'œuvrer pour une société « chiens admis », l'asbl chiensheureux propose de nombreuses activités, auxquelles les familles participent avec leur chien.

Le dimanche 05 août 2012, le club canin de Membach avait organisé sa traditionnelle promenade ; cette fois, c'était dans la belle forêt de l'Hertogenwald. Les chiens, leurs maîtres et les accompagnants ont ainsi pu découvrir les sentiers serpentant au sein d'un remarquable environnement forestier préservé. Chemin faisant, les participants devaient répondre à quelques questions dont certaines réponses se trouvaient sur le parcours. L'itinéraire empruntant des tronçons de plusieurs chemins balisés, des « aiguilleurs », postés aux endroits stratégiques, évitaient aux distraits de s'égarer et veillaient à conseiller les propriétaires de chiens, pour une attitude respectueuse de tous (y compris des personnes ne désirant pas subir les nuisances des chiens lorsqu'ils se baladent en forêt).

Les membres ont tous apprécié cet exercice, et leurs chiens se sont bien comportés.

Après l'effort, le réconfort ! De retour au club, les promeneurs ont pu se restaurer. Comme le veut l'ambiance conviviale qui règne dans cette asbl, l'équipe du club les attendait avec un copieux barbecue, qui clôturait cette matinée dominicale.

Une fois de plus, le club chiensheureux offrait aux propriétaires de chiens l'occasion d'avoir une activité sociale avec leur compagnon à quatre pattes.



Le dimanche 2 décembre 2012, dès 14h aura lieu au centre culturel

la traditionnelle rencontre avec le Grand Saint organisée par le comité de la Saint Nicolas de Baelen.

La distribution des friandises sera précédée par un spectacle des Zinzinconnus ainsi que par un tour de chants de JackyDen.

Comme chaque année, les tickets seront vendus dans différents commerces de la localité au prix de 2.50€.

Le Comité de la Saint Nicolas de Baelen





Tu habites à Baelen ou Membach, tu as 16 ans au moins et tu as envie de participer à l'organisation d'événements festifs à travers nos deux villages et de participer à toutes sortes d'activités avec, déjà, l'un des plus grands groupes de jeunes de la région ?

N'hésite pas et rejoins vite la nouvelle Jeunesse de Baelen Membach !

Cela sera l'occasion de faire la connaissance de jeunes d'autres jeunesses voisines et, qui sait, peut-être même habitant le même village que toi. Ce sera aussi l'opportunité de mettre ton sens de l'organisation et l'ensemble de tes ressources personnelles au profit d'un groupe enthousiaste et motivé afin d'égayer encore notre belle commune.

Pour plus d'informations :

Contactez NEUMANN Maud (Vice-présidente) - 0484/55.27.72 ou via notre page Facebook : Jeunesse Baelen Membach



« Guerre et réconciliation » : exposition de peintures de Peter Hodiament

Dès à présent, et jusqu'au 17 mars 2013, les œuvres de l'artiste eurégional Peter Hodiament sont exposées dans l'atrium du cinéma de l'ancien « Camp de Vogelsang ». Intitulée « Guerre et réconciliation », l'exposition est une exhortation à la paix, à la rencontre et à l'entraide entre les peuples. L'accès est gratuit.

Les souvenirs de la guerre et son activité comme secouriste ont profondément marqué le jeune recruté de force qu'était Peter Hodiament. Le besoin de réconciliation reste malgré tout un sentiment qu'il ne se lassait pas de peindre. Le choix des œuvres exposées est donc riche en contrastes car il montre, d'un côté, le visage sanglant de la guerre, et, de l'autre, des perspectives positives et des images porteuses d'espoir comme « Le lever du soleil ».

Le cadre du Vogelsang, imprégné d'histoire belge et allemande, donne à cette exposition une dimension profonde et initie la rencontre, la coopération et la recherche du dialogue paisible entre les peuples.

L'exposition est accessible gratuitement entre 10 et 17 h jusqu'au 17 mars 2013 inclus.

Kulturkino Vogelsang ip - 53937 Schleiden (Allemagne)

D'autres informations peuvent être obtenues en consultant les portails:

www.fondation-hodiament.org

www.kunstroute-weser-goehl.eu

www.vogelsang-ip.de

Avec le soutien de : - Communauté Germanophone de Belgique

- Steinweg-Galerie im Burg-Center Stolberg

- Europaverein GPB e.V.

- KBC Guido Vonhoff

- PRIMBSCH STIFTUNG SCHLEIDEN



Etre ambassadeur de Baelen-Membach ?

Après la merveilleuse expérience de la Capsule Temporelle - à ce propos, merci à tous pour votre généreuse participation ! - voici « Les Ambassadeurs ».

Le LAC souhaite former des ambassadeurs de Baelen-Membach.

Vous avez envie de mieux connaître Baelen et Membach, la Fagne, l'Hertogenwald, l'Histoire de nos villages... et ce gratuitement ?

Cette aventure vous tente ? Venez rejoindre les premiers inscrits. Vous recevrez un diplôme d'ambassadeur, d'ambassadrice de Baelen-Membach

Dernières inscriptions avant le 15 décembre.

Première formation : le vendredi 11 janvier 2013 à 20 h au centre de Baelen (des informations individuelles vous seront envoyées par mail ou par courrier).

Le LAC

lacbaelen@hotmail.com ou

LAC rue Moray 3A Membach ou

LAC chemin de Hoevel 14 Baelen

La capsule temporelle

La capsule temporelle contient notamment

- des lettres aux descendants (beaucoup)
- des dessins d'enfants avec textes
- une lettre de Jean Lambert, Pédiatre à Caen (Calvados) en France, né dans la ferme à côté
- des textes d'anciens de Mazarinen et de Baelen (Pr. De Liège-Brabant Wallon-France...)
- des montres. Gsm. Appareils photos. Listes électorales. Affiches électorales. Playmobil.
- La vie à notre époque. Pièces de deux euros. Anciens billets de banque.
- Deux bouteilles de bière « Bailus » créée par le LAC en 1988
- Des Cartes postales anciennes et récentes (dont celles imprimées par le LAC)
- Le dernier livre de Stéphane Hessel et d'Albert Jacquard « Exigez » avec une interpellation aux générations futures
- Des réflexions philosophiques
- Un disque 33t de Jacques Brel
- Des dépliants touristiques
- Des livres historiques sur Baelen-Membach
- Des bulletins d'information communale
- Des photos de groupes d'habitants en l'an 2000
- Des boucles d'oreilles

La capsule est enterrée pour 100 ans



Le LAC fête ses 40 ans
au château de Vreuschemen

Réveillez-vous!

C'est l'heure du Petit-Déjeuner OXFAM !



Nourrir le monde et refroidir la planète, voici un des plus éloquents et fervents messages pour lesquels OXFAM milite à travers de nombreux pays.

Une fois de plus, le L.A.C. souhaite se rallier à cette cause en proposant l'habituel Petit-Déjeuner OXFAM qui se tiendra le dimanche 18 novembre 2012 au réfectoire de l'école communale de BAELEN.

Déjeuner équitable, voilà un moyen comme un autre d'agir à grande échelle et ainsi mettre en exergue la nécessité **d'une consommation responsable** au sein de nos foyers.

Au menu, une farandole de produits équitables, tous plus savoureux les uns que les autres, mais aussi bon nombre de produits bio et/ou faisant partie de notre agriculture locale.

Et pour vous réveiller, rien de tel qu'un bon café ! Mais pas n'importe lequel ! Venez déguster le café **LAKE KIVU**, audacieux plaidoyer pour la paix et la culture durable en temps de guerre et de conflit.

Soyez de la partie et venez partager ce moment chaleureux et porteur de valeurs fortes avec nous !

Oxfam-Magasins du monde vous invite à un petit déjeuner sympa et équitable

Quand ? Dimanche 18 novembre 2012 de 7h00 à 11h30

Où ? Réfectoire de l'école communale de BAELEN
Rue de la Régence 1 - 4837 BAELEN

Réservations souhaitées mais pas obligatoires avant le 15/11 au 0486/90.23.63

Une organisation du L.A.C. BAELEN-MEMBACH

AU MENU :

Les produits Oxfam issus du commerce équitable et des produits frais locaux et/ou bio.

Cette année, nous vous présentons notre café du Kivu : une dose d'espoir pour la paix.

PAF :

ADULTES : 5 EUR

ENFANTS : 3 EUR



Campagne Bougies 2012

**ENSEMBLE,
ON FAIT PLUS DE BRUIT.**

Ce 12 novembre débute la Campagne Bougies d'Amnesty International Belgique francophone, pour se terminer, comme à son habitude, le 10 décembre, Journée internationale des droits humains. Durant cette campagne, plusieurs milliers de bénévoles se mobiliseront afin de vendre un maximum de bougies, dont les bénéfices permettent au mouvement de mener des actions dans le monde entier.

En 1961, l'avocat britannique Peter Benenson, indigné par l'emprisonnement de deux étudiants portugais pour avoir porté un toast à la liberté, donnait naissance à Amnesty International. Son logo illustre le proverbe chinois «mieux vaut allumer une bougie que maudire l'obscurité». Avec plus de 100.000 pièces vendues chaque année, Amnesty International Belgique francophone se place en première place au niveau mondial en matière de vente de bougies.

À côté des objectifs financiers, la Campagne Bougies a aussi pour but de sensibiliser l'opinion publique à la défense des droits humains, et plus particulièrement à une thématique précise. Cette année, l'organisation a décidé de mettre en avant le sort des enfants-soldats dans différentes zones du globe.

Alors qu'ils n'ont pas l'âge de conduire ni de voter, des milliers d'enfants – filles et garçons – sont, encore aujourd'hui, envoyés sur des champs de bataille. En lieu et place d'un stylo, on leur donne une arme et l'enseignement qu'ils reçoivent est celui de la guerre. Cuisinier, esclave sexuel, soldat, le rôle que l'enfant peut jouer dans un groupe armé se décline de différentes manières. Beaucoup n'en sortent pas vivants. Si certains gouvernements ont fait des efforts dans la lutte contre l'utilisation d'enfants-soldats, d'autres ferment les yeux. Il tient alors aux organisations régionales et internationales, aux ONG's et aux simples citoyens de leur rappeler leurs obligations. Si vous désirez acheter une bougie, connaître les points de vente près de chez vous, en vendre à votre entourage, ou encore vous procurer du matériel relatif à cette campagne, une seule adresse : rendez-vous sur <http://www.amnesty.be/campagnebougies>.

Participez à la Campagnes Bougies



**INTRADEL VOUS SOUHAITE
DE BONNES FÊTES
ÉCO-SYMPA...**



Ca y est, les fêtes de Noël arrivent à grands pas
et, avec elles, les bons repas, les grandes tables et les cadeaux !!!
Pendant ces moments festifs, n'oublions pas de penser à notre planète.

Pour les cadeaux des enfants, rien de tel que de leur offrir des cadeaux durables et respectueux de l'environnement. Pensez à leur offrir des cadeaux :

- élaborés à partir de **matériaux simples et naturels** (bois, coton, laine,...), ne contenant pas de matières nocives et toxiques, tels des vernis, solvants, teintures et colorants,
- ne nécessitant **pas de piles**, seule **l'énergie de l'enfant suffit** à le faire fonctionner : vélo, rollers, jouets mécaniques,...
- **solides**, lavables et **réparables** pour durer longtemps, être explorés, malmenés, partagés puis **transmis pour les plus petits**,
- ne comportant pas d'emballage superflu ou surdimensionné.





N'oublions pas les cadeaux dématérialisés
qui ne produisent pas ou très peu de déchets
tels que des places de concert, de cinéma,
des bons pour vos magasins préférés, des massages,...

Intradel vous souhaite
de bonnes fêtes «éco-sympa»!



www.intradel.be

